



UNSA - Union Régionale Lorraine
Gare de Metz - Porte F
Place du Général de Gaulle - 57000 METZ
☎ 03 87 62 67 64 // 📠 09 79 94 30 82 // sncf : 772 992
e-mail : unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr

UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
e-mail : ur.lille@unsa-cheminots.org

DP Cadres DFCA du 16 avril 2012

Bulletin n°60 – avril 2012

La réunion DP Cadres Direction Fret Charbon Acier du 11 avril 2012 a été présidée par Laurent VERSCHELDE (Directeur DFCA) assisté de Cécile MARTIN (Responsable GPE exploitation) et Sophie DELOURME (Assistante RS)

La délégation UNSA était bien sûr présente et vous trouverez ci après notre déclaration ainsi que quelques éléments apportés par la Direction. Comme à son habitude, la direction n'a pas souhaité répondre à certaines questions, renvoyant celles-ci dans d'autres instances ce que nous ne manquerons pas de faire...

Prochaine réunion : Mercredi 13 juin 2012 à 10 h 15
Salle 831/832 - Direction Fret Charbon Acier – LILLE.

DECLARATION UNSA

Monsieur le Président,

*Le printemps est arrivé mais ne doit pas nous faire oublier, une fois de plus, les péripéties hivernales où la météo a eu raison de nos organisations et de nos matériels...
Avec le recul, que faut-il en déduire ?*

Un matériel roulant vulnérable, une technicité croissante des installations fixes, un système de communication des plus fragiles (réseau de téléphonie saturé, cheminement des décisions de plus en plus complexe, cloisonnements pénalisants,...)

Quel retour d'expérience en sera tiré ?

Qui sera associé à ce « REX » : cheminots de terrain ou têtes pensantes ?

Peut-on croire à une organisation mieux « armée » face à pareilles circonstances inédites dans leur ampleur ?

La réponse est clairement NON !

La logique prédominante voulue politiquement est la SEPARATION des uns et des autres SANS COHESION D'ENSEMBLE !

Pour terminer sur le sujet, il serait intéressant voire nécessaire d'édicter une véritable stratégie de crise avec un architecte et des assembleurs dignes de ce nom afin de ne pas se retrouver, encore, avec des « gilets rouges » réduits à l'état de figurants !

Quant aux propos polémiques agités par certains (révélateurs d'une Entreprise SNCF au bord de la rupture), nous en appellerons à un peu plus de dignité !

N'en va-t-il pas de la crédibilité d'un transporteur majeur dans le paysage national voire mondial ?

Loin des querelles régionales, le vote discret de l'Assemblée Nationale en date du 29 février 2012 a permis de faire passer le poids total autorisé en charge (PTAC) des camions à 44 tonnes !

Le coût supplémentaire pour les Collectivités régionales majoritairement en charge des infrastructures routières s'élèverait à 500 Millions d'Euros !

La performance économique du FRET ferroviaire va encore en prendre un coup...jusqu'à l'anéantissement ?

La lucidité réside dans la déclaration faite par un opérateur ferroviaire alternatif privé : EUROPORTE, filiale d'EUROTUNNEL, qui s'alarme de la contraction du réseau ferroviaire secondaire (celui qui mène chez le client). Ces ramifications fines apportaient une plus-value puissance 10 au réseau ferroviaire principal tout en entretenant la compétitivité du tissu industriel Français car c'est de la demande que doit partir l'offre et non ... l'inverse !

Pour celles et ceux de la SNCF et d'ailleurs qui ont cherché à justifier les différents plans FRET, nous rappellerons les chiffres officiels de l'ADEME concernant les émissions de CO2 : elles sont respectivement de 362g/km pour les utilitaires, 133 g/km pour les camions, 38 g/km pour le fluvial et de ...6g/km pour le rail !

La locomotive du groupe SNCF KEOLIS (CA 2011 + 8% avec 4,4 Milliards d'Euros) devrait selon son PDG Michel Bleitrach prendre une part croissante dans les dessertes TER et TET jugées déficitaires par la ... SNCF.

Complémentarité et concurrence au sein d'un même groupe !

Dans le même temps, la Suisse et la Belgique pensent leurs souffrances après la catastrophe de Sierre (27 morts dont 22 enfants en autocar ...).

Les familles de victimes apprécieront ce nouveau tournant « stratégique » d'une entreprise ferroviaire !

Quant à la « réunification » du Gestionnaire INFRA (GI) et du Gestionnaire INFRA Délégué (GID), le rapport de l'ARAF (Autorité de Régulation des Activités Ferroviaires) enfonce le clou !

Elle recommande une nécessaire autonomie et une indépendance par l'externalisation des services de la DCF et SNCF INFRA sous l'autorité hiérarchique de RFF ...

La désintégration de l'Entreprise SNCF est en marche ! L'arrivée de l'ex DG SNCF Proximités (Christian Cochet) comme DG Adjoint RFF est révélatrice du changement amorcé.

Ne reste plus qu'à attendre l'après élections de ce printemps et vous aurez le résultat !

Au titre de l'accord salarial 2011 signé par l'UNSA et malgré une clause de revoyure, l'Entreprise SNCF a été aux abonnés absents.

Néanmoins, par le dividende salarial 2011, l'octroi de 400€ bruts à tous les cheminots a été décidé au lieu des 280€ initialement prévus. Cette somme uniforme a été versée sur la fiche de paie de mars 2012.

La culture du compromis syndical a encore prévalu malgré les critiques ! Et vient à peine compenser un nouvel exercice de notations décevant qui laisse les cheminots, notamment ceux de Fret, désespérés devant si peu de reconnaissance de leur direction.

La délégation UNSA Cheminots

SOMMAIRE

1. Organisation du Travail
2. Effectifs
3. Divers
4. Hors compétence

1. Organisation du travail

Lors de la commission fonctionnelle Traction, dans les dispositions du Domaine Traction est prévu la mise en place de postes d'assistant DPX correspondant à une cinquantaine d'emploi équivalent temps plein. Cette démarche est motivée par l'aménagement des « fins carrières » pour les agents de conduite et la multiplication des missions du DPX Traction.

La délégation demande si la Direction FRET Charbon Acier prévoit également, pour les DPX Traction de son périmètre, la mise en place de tels postes d'assistant ?

Si la mise en place de postes d'assistant DPX n'est actuellement pas prévue au sein de la DFCA, la délégation CFDT demande si la démarche entamée à la Traction peut l'être également au FRET, à situation et constat équivalents ?

En quoi les missions des DPX Traction au FRET seraient-elles plus légères que celles des autres DPX Traction pour expliquer que des assistants ne puissent être nécessaires ?

Des travaux sont actuellement en cours au sein de DFCA pour alléger la charge de travail des DPX et simplifier le reporting. Dans ce cadre, les agents en situation d'inaptitude peuvent être sollicités pour apporter leur appui aux DPX (tant côté exploitation que traction).

La DFCA ne prévoit pas la mise en place d'assistants DPX Traction, et nous n'avons pas d'information sur l'éventuelle volonté de la direction de Fret SNCF d'entamer une démarche similaire à celle de la Traction. Sur le périmètre DFCA les équipes sont en moyenne de 22 ADC par CTT.

2. Effectifs

La délégation UNSA-Cheminots demande les infos systématiques DF CA :

-Qualité de service (pilotage mensuel)

- Etats 4815 de 2012.

- Mouvements réalisés mensuels du personnel (flux, retraites, mutations de, mutation à, TP, recrutements, promotions, changements de garde ou de filière...)

- Mouvements prévisionnels de la DFCA en 2012 (prévisions mutations, retraites, départs volontaires, réformes...)

Tableau joint en annexe 2.

La délégation UNSA-Cheminots demande la liste des postes :

- non tenus ou tenus par des agents d'une autre qualification - liste des postes créés, supprimés, requalifiés, déqualifiés ou en passe de l'être. La délégation UNSA-Cheminots demande :

- la liste nominative des Cadres ne tenant pas un poste du CO.

- les postes du CO non couverts par un agent à la date des DP.

Tableau donné aux élus.

La délégation UNSA-Cheminots demande le Plan d'encadrement de janvier 2012 :

- CO des Cadres avec qualification, libellé du poste, UA

- affectations nominatives des agents, qualif, grade, immatr, UA

Voir réponse DP précédente, Q10 (tableau n°2).

La délégation UNSA-Cheminots souhaite avoir connaissance du nombre et de la liste des agents rattachés à l'EDC. Quelles sont les propositions faites et l'avancée des dossiers ?

Tableau donné aux élus.

La délégation demande les réels critères pris en compte pour une proposition ou une non proposition dans le cadre de la notation (PR, niveau, qualification....) pour les agents chargés de missions(EDC ou autres....)?

Voir réponse DP précédente, Q4.

3. Divers

La délégation regrette que l'attribution de la GIR soit de nouveau un sujet tabou : tout le monde en connaît l'existence mais beaucoup n'en découvriront le montant que sur leur fiche de paie. Qu'en pensez-vous ?

L'attribution de la GIR n'est pas un sujet tabou. L'exercice est en cours. Les propositions DFCA sont terminées depuis fin mars. Nous attendons la validation nationale pour éditer les courriers. La GIR sera mandatée sur la solde d'Avril 2012.

La délégation dénonce le fait que des postes dont la tenue impérative ne permet pas aux agents de participer à une heure d'information syndicale puissent ne pas être tenus certains jours. Quelles mesures envisagez-vous pour éviter ces postes non tenus ?

Il est peu fréquent que les postes évoqués soient non tenus.

L'organisation de la commande est réalisée dans ce sens : pas de congés accordés entraînant une non tenue de poste.

Pour info, l'effectif au PO est conforme au CO, mais il y a eu un volume de formation important suite aux départs de plusieurs agents.

La délégation s'interroge sur la distribution par simples plis de service du relevé de salaire individuel Au-delà du mode de distribution, nous nous demandons l'objectif réel de ce type de relevé ?

La Direction des Ressources Humaines a décidé de remettre individuellement à chacun des cadres de l'entreprise un document explicitant la composition de la rémunération et son évolution en 2011 ainsi que les années précédentes.

Ce document présente notamment l'ensemble des différentes mesures salariales dont ont bénéficié les cadres au cours de l'année écoulée ainsi que l'évolution de la rémunération brute versée depuis 2009.

Concernant l'envoi individuel par simple pli de service, le pôle RH se renseigne auprès de la Direction des Cadres pour savoir si, pour l'année prochaine, un autre type d'envoi peut être envisagé.

4. Hors compétence

La délégation UNSA-Cheminots demande quel est le point d'accostage «Cadres» notifié et prévu du 31/12/2012 ? Quelles sont les réorganisations touchant les Cadres ?

Voir info donnée en Commission Territoriale.

La délégation UNSA-Cheminots demande une situation de l'évolution des plateformes DFCA et souhaite connaître toutes les réorganisations, restructurations ou suppressions réalisées et envisagées sur la DFCA et plateformes. Nous souhaitons prendre connaissance des avis des CHSCT pour les réorganisations.

Compétence CHSCT.

La délégation UNSA-Cheminots demande quelle mesure comptez-vous prendre pour la température excessive dans les locaux ? Ce sujet fait l'objet de questions au CHSCT depuis de très longs mois, Ce sujet est une préoccupation majeure de la grande majorité des agents?

Compétence CHSCT.

La délégation UNSA-Cheminots demande la mise à disposition des Dpx du siège Lille d'un local leur permettant de s'isoler pour les entretiens avec leurs agents. Le couloir n'est pas l'endroit indiqué pour permettre des échanges confidentiels.

Compétence CHSCT.

La délégation UNSA-Cheminots note que le parking situé dans les emprises de la gare de Valenciennes sera prochainement réservé aux seuls agents qui y travaillent. L'autorisation d'accès serait alors limitée aux seuls agents dont le Pass Carmillon aura été activé. Des agents habitant dans l'agglomération valenciennoise, et dont le poste de travail se situe à Lille, se trouvent de ce fait interdits de stationnement sur ce parking. Qu'en est-il ? La délégation UNSA- Cheminots demande si ces agents pourront disposer d'une autorisation de stationnement dans ce parking sachant que lors des opérations de filtrage effectuées, il s'est avéré que ce parking n'avait pas atteint son seuil de saturation ?

Compétence CHSCT.

La délégation UNSA-Cheminots demande un point sur les marchés commerciaux du périmètre de la DFCA

Compétence Commission Territoriale.

La délégation UNSA-Cheminots demande où en est le projet CPL de Woippy et du changement de locaux (ex douane).

Compétence CHSCT.

La délégation UNSA-Cheminots demande à faire le point sur les organisations restantes dans la zone diffuse lorraine

Compétence CHSCT.

La délégation demande les premiers résultats de l'audit production réalisé dernièrement sur la Plateforme de Dunkerque

Compétence CHSCT.

La Délégation demande les résultats du «GAME production» suite à la suppression d'un poste de Dpx sur le littoral ? Quels en étaient les participants et les conclusions?

Compétence CHSCT.

**Pour la défense de vos droits et l'accompagnement
syndical, **UNSA-Cheminots****

Vous avez besoin de délégués pour vous défendre ...

Nous avons besoin de vous pour faire valoir les droits !

Si vous voulez adhérer, renvoyez le bulletin ci-après, à :
UNSA/ Cheminots
M. Le Secrétaire Général de l'UNION Régionale de
Lorraine ou Lille
(lire adresses en couverture)

Réduction de 66 % sur impôts et

adhésion à l'ADEIC (Association de Défense d'Education et d'Information du Consommateur)

Bulletin d'Adhésion

NOM.....Prénom.....

Fonction.....Grade.....Qualification.....Niveau.....

Adresse domiciliaire

EtablissementN° CP

Téléphone Service Téléphone Portable

Adresse EMail (perso ou SNCF)

A.....le,.....Signature.....

COTISATIONS 2012

Adhérents	Cotisations annuelles	Réduction	réel après réduc.	réel après réduc.
QUALIFICATION	Euros	d'impôt (66%)		
A/B - TA	87,00 €	57,42 €	29,58 €	2,47 €
C - TB 1	91,00 €	60,06 €	30,94 €	2,58 €
D 1 - TB 2	96,00 €	63,36 €	32,64 €	2,72 €
D 2 - TB 3	106,00 €	69,96 €	36,04 €	3,00 €
E 1	106,00 €	69,96 €	36,04 €	3,00 €
E 2	119,00 €	78,54 €	40,46 €	3,37 €
F 1	131,00 €	86,46 €	44,54 €	3,71 €
F 2	147,00 €	97,02 €	49,98 €	4,17 €
G 1	157,00 €	103,62 €	53,38 €	4,45 €
G 2	170,00 €	112,20 €	57,80 €	4,82 €
H 1	181,00 €	119,46 €	61,54 €	5,13 €
H 2	193,00 €	127,38 €	65,62 €	5,47 €
CS	206,00 €	135,96 €	70,04 €	5,84 €
Contractuels				
Exécution	87,00 €	57,42 €	29,58 €	2,47 €
Maîtrise	106,00 €	69,96 €	36,04 €	3,00 €
Cadres	131,00 €	86,46 €	44,54 €	3,71 €